Dans le cadre de la lutte contre le **virus Ebola**, et du fait de l'évolution de la situation épidémiologique, le dispositif de contrôle et de suivi des passagers sera étendu aux vols en provenance de Bamako (Mali), à compter de samedi 15 novembre 2014.

Ces contrôles seront effectués par les services médicaux des aéroports de Paris Charles de Gaulle et Paris Orly, avec l'appui de la protection civile et de la Croix-Rouge française. La température de chaque passager sera mesurée et une fiche d'information sur la conduite à tenir en cas de fièvre supérieure à 38 ° C dans les 21 jours après leur retour lui sera remise.

Afin d'assurer leur suivi, les passagers auront préalablement rempli un formulaire indiquant leur identité, leur place respective dans l'avion et leurs coordonnées, que les autorités sanitaires garderont durant 21 jours. Un message d'information sera également diffusé durant le vol.

Par ailleurs, le **numéro vert** (**08 00 13 00 00)** mis en place pour toute information demeure ouvert de 9h à 21h, 7 jours sur 7.

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, rappelle que la France est pleinement engagée dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola qui frappe l'Afrique de l'Ouest.